



Modifications PAFIT

Modifications VOIC Caribou

La modification proposée a été construite conjointement avec le secteur Faune et a pour but d'actualiser certains éléments.

~~Une entente administrative confie aux directrices et aux directeurs régionaux du MFFP du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie le mandat de réaliser un plan d'aménagement forestier de l'aire du caribou de la Gaspésie. Ce plan identifie les activités d'aménagement forestier qui ont pour but de protéger et de maintenir un habitat de qualité adapté au caribou de la Gaspésie, tout en permettant un certain niveau de récolte.~~

Modifications VOIC Caribou

3

Précisions sur l'indicateur 3 – Taux de respect de l'interdiction d'implantation de nouveaux chemins dans la zone d'habitat essentiel

Ajout de précisions sur la problématique des chemins pour l'habitat du caribou

Les chemins facilitent le déplacement des prédateurs, diminuent la qualité d'habitat du caribou et augmentent le dérangement par les humains ayant comme résultat une diminution de la fréquentation du caribou pour un territoire donné. De plus, les chemins contribuent fortement au taux de perturbation global de l'habitat du caribou de la Gaspésie. Interdire l'implantation de nouveaux chemins dans la zone d'habitat essentiel permet de limiter à la source l'aggravation du problème.

Par ailleurs, la fermeture de chemins a été ciblée comme une mesure prioritaire par les équipes de rétablissement du caribou de la Gaspésie. La fermeture de chemin constitue en effet un moyen concret de restauration d'habitat dans une matrice où le taux de perturbation à long terme est élevé.

Modifications VOIC Structure d'âge

Indicateur	Cible	Échelle
1. Pourcentage du territoire où la structure d'âge des forêts présente un degré d'altération faible ou modéré par rapport aux états de référence de la forêt naturelle (calculé sur la base des UTA).	Au moins 80 % de la superficie.	UA.
2. Proportion de vieilles forêts à l'échelle des territoires certifiés (ancienne UAF 11153 <u>11161</u> ⁶⁹ , UA 11262, 11263).	≥50 % du niveau historique.	Territoire certifié d'une UA.

- Références à l'ancienne UAF 11153 remplacées par 11161 excluant le territoire réservé à Listuguj.
- Références au MDDELCC remplacées par MELCCFP
- Références aux grands habitats essentiels (GHE) supprimées puisque ne sont plus exigés par la certification.
- Références au quinquennal 2018-2023 actualisées.

Modifications VOIC Structure d'âge

5

- Analyse initiale des délais de restauration des vieilles forêts faite pour le premier calcul de possibilité forestière du nouveau régime forestier (entré en vigueur en 2013)
- En 2018, il a été convenu et présenté à la TGIRT de maintenir les cibles d'état visé, mais de repousser certains délais de restauration de vieilles forêts afin de prendre en compte les effets de l'épidémie de TBE et de la récolte préventive.
 - Entériné au MRNF et en TGIRT en 2018
 - VOIC jamais modifié, présente l'analyse initiale
- L'analyse des données du 5e inventaire décennal, incluant la récolte et les perturbations naturelles jusqu'en 2019, a été faite en 2022 et est présentée dans le PAFIT (module Analyse des enjeux).

Report des cibles en 2018

UA	UTA	Cible	Délai	Plan
11161	1401	Faible	2013	2013
	1402	Modéré	2013	2013
	1403	Modéré	2013	2013
	1501	Modéré	2028	2033
	1502	Faible	2048	> 2048
	1503	Modéré	2018	2033
	1504	Modéré	2013	2013
	1505	Modéré	2013	2013
	1506	Modéré	2028	2033
11262	2401	Modéré	2013	2013
	2402	Faible	2023	2038
	2501	Modéré	2013	2018
	2502	Modéré	2018	2018
	2503	Modéré	2013	2013
	2504	Faible	2033	2048
11263	3401	Modéré	2018	2033
	3402	Modéré	2013	2028
	3501	Faible	2028	2043
	3502	Modéré	2028	2033
	3503	Modéré	2018	2028
	3504	Faible	2023	2028

=

+ 5 ans

+ 10 ans

+15 ans

+20 ans

Modifications VOIC Structure d'âge

7

- Mise à jour du texte portant sur l'épidémie de TBE
- Remplacement du délai de restauration de certaines UTA pour ceux entérinés en 2018 dans les tableaux et la carte.
- Ajout de la note suivante :

Note : La considération de l'effet de l'épidémie de TBE a fait en sorte que certains délais de restauration ont été repoussés et peuvent donc différer de ceux intégrés dans les simulations du BFEC pour le calcul de possibilité 2013-2018.

- Retrait des tableaux et explications sur les marges de manœuvre de récolte par UTA, qui référaient à l'analyse de 2013. Ajout d'explications sur la nouvelle analyse basée sur le 5e inventaire décennal.

Les écarts aux cibles, comme les marges de manœuvre qui en découlent, changeront au fil des années en fonction des nouvelles planifications et l'aménagiste en fait le suivi afin de s'assurer du respect du plan de restauration.

Analyse Structure d'âge 5^e inventaire décennal

8

- Actualiser le portrait avec l'information la plus à jour, incluant la récolte et les perturbations naturelles (jusqu'au RATF 2019)

Rappel : 4^e inventaire décennal, photo date de 2004 (2016 pour le 5^e), on fait « vieillir » la forêt à l'aide de courbes de croissance

- L'analyse fait « vieillir la forêt » par période de 5 ans et calcule la quantité de vieilles forêts par UTA.
- Un taux de mortalité est ensuite appliqué aux peuplements vulnérables non arrosés.
- On compare ensuite la quantité résiduelle de vieilles forêts avec la cible (degré d'altération faible (50% et plus du niveau historique) ou moyen (30% ou plus du niveau historique))
- Si l'écart est positif, il est possible de poursuivre la récolte dans cette UTA en respectant cette marge de manœuvre (écart).

Analyse Structure d'âge 5^e inventaire décennal

9

- L'analyse prévoit une mortalité dans les peuplements vulnérables non arrosés
 - Tout le territoire couvert par des affectations interdisant la récolte
 - Toutes les pentes inaccessibles à la récolte
- Le taux de mortalité à appliquer a fait l'objet de beaucoup d'échanges et d'essais.
- Le taux retenu est basé sur le taux de réinitialisation observé lors de la dernière épidémie par catégorie de vulnérabilité (V1, V2) auquel a été ajouté le taux de chablis total observé suite à la mise à jour de la carte à l'époque (chablis découlant probablement de l'épidémie)
- Un constat : la forêt actuelle comprend beaucoup moins de peuplements vulnérables (V1, V2) qu'à l'époque de la dernière épidémie. Cette observation est cohérente avec le fait qu'il semblerait que les épidémies alternent en sévérité (une plus grave suivie d'une plus légère, la dernière ayant été grave).

Analyse Structure d'âge 5^e inventaire décennal

10

- L'analyse basée sur le 5^e inventaire décennal révèle que l'atteinte des cibles est complétée ou possible dans toutes les UTA, sauf pour l'UTA 1502.

UA	UTA	Délai visé 2018	Atteinte
11161	1401	2013	ok
11161	1402	2013	ok
11161	1403	2013	ok
11161	1501	2033	2033
11161	1502	>2048	>2048
11161	1503	2033	2033
11161	1504	2013	ok
11161	1505	2013	ok
11161	1506	2033	2033
11262	2401	2013	ok
11262	2402	2038	2038
11262	2501	2018	ok
11262	2502	2018	ok
11262	2503	2013	ok
11262	2504	2048	2038
11263	3401	2033	ok
11263	3402	2028	ok
11263	3501	2043	2043
11263	3502	2033	2028
11263	3503	2028	ok
11263	3504	2028	ok

Vert : atteintes

Vert pâle : en voie d'être atteintes

Jaune : marge de manœuvre à surveiller

Rouge : délai au-delà de 2048 (dernière période analysée).

Analyse Structure d'âge 5^e inventaire décennal

12

- Les écarts aux cibles, comme les marges de manœuvre qui en découlent, changeront au fil des années en fonction des nouvelles planifications.
- L'aménagiste en fait le suivi afin de s'assurer du respect du plan de restauration.
- Un expert TBE (Mathieu Bouchard, Université Laval) et des représentants du secteur Faune ont été consultés pour valider l'analyse.



Direction de la gestion des forêts de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Juin 2023